



**3^e Colloque
du RÉSAL**

15 février 2023

**PRÉVENTION DES
CYBERVIOLENCES**





membre organisateur

Le 3^e colloque annuel du Réseau d'échange et de soutien aux actions locales (le RÉSAL) s'est tenu le 15 février 2023 au Centre Saint-Pierre, à Montréal. Cet événement d'une journée visait à rassembler des praticiens, des praticiennes, des chercheurs, des chercheuses, des éducateurs et des éducatrices préoccupées par la question des cyberviolences à Montréal. Après deux ans d'interruption à cause de la pandémie, ce fut également l'occasion pour les acteurs et les actrices de la prévention de la violence de se retrouver et de mesurer les nouveaux défis qui se posent en matière de cyberviolences.

L'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC) a profondément transformé le paysage social de notre époque. Si le progrès technologique permet la diffusion d'informations, l'innovation, la création de canaux de communication ou la mise en place de moyens d'expression artistique, plusieurs effets pernicieux peuvent en découler, dont les cyberviolences, qui affectent tout particulièrement les jeunes, qui utilisent énormément l'Internet.

Ainsi, pour répondre aux constats bien souvent faits par les intervenant·es qui identifient une certaine méconnaissance des cyberviolences, mais aussi des difficultés à intervenir sur ou en lien avec ce nouvel espace, le RÉSAL a choisi d'organiser un colloque portant sur la prévention des cyberviolences chez les jeunes. L'objectif de cet événement était de réunir des spécialistes sur les questions des cyberviolences provenant de différents milieux institutionnels et organisationnels afin de dresser un portrait sur les enjeux qui les sous-tendent, de constituer un état des lieux à Montréal, d'informer la population et les personnes travaillant de près ou de loin avec la jeunesse montréalaise sur les approches mises en place et les moyens d'intervention, et finalement, d'engager la discussion entre les participant·es sur les façons de prévenir ces types de violences.

Des thématiques telles que les cyberviolences sexuelles, les cyberviolences dans les relations amoureuses, les cyberviolences dans les médias sociaux, la cyberintimidation en milieu scolaire, le cyberharcèlement, les actes à caractère haineux en ligne, ainsi que la cyber hygiène ont été au cœur des discussions.

Allocutions d'ouverture

La journée a débuté par un mot de bienvenue de Roselyne Mavungu, directrice générale du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), organisme membre du RÉNAL chargé d'organiser le colloque cette année. Dans sa présentation, Mme Mavungu a souligné l'importance de se mettre en réseau pour changer le monde, un projet à la fois. Le RÉNAL, financé par le programme Prévention jeunesse du ministère de la Sécurité publique du Québec, soutient le développement et l'amélioration d'initiatives locales en matière de prévention des violences chez les jeunes de Montréal âgés de 12 à 25 ans. Les actions du RÉNAL couvrent trois volets : la sensibilisation et le partage de connaissances et de pratiques prometteuses, le renforcement des capacités des acteurs locaux et le soutien aux milieux dans la priorisation de leurs enjeux.

Le RÉNAL est composé des institutions suivantes : le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, le Centre de services scolaire de Montréal, le Centre international pour la prévention de la criminalité, les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, la Direction régionale de santé publique, l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, L'Anonyme, l'Office municipal d'habitation de Montréal, les Regroupements Tandem, PACT de Rue, le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal ainsi que le Service de police de la Ville de Montréal.

Roselyne Mavungu a remercié les membres du comité organisateur du colloque, ainsi que l'ensemble des participant·es et des partenaires du RÉNAL pour leur dévouement et leur passion. Elle a également remercié les membres du RÉNAL qui ont marqué l'organisation au cours des dernières années, ainsi que le ministère de la Sécurité publique pour son soutien financier. Elle a invité les participant·es à se joindre à elle pour un voyage exploratoire à travers les enjeux poignants de notre société en participant pleinement à la programmation du colloque. Elle s'est dite convaincue que tous et toutes repartiraient enrichies de connaissances, d'échanges et de connexions à l'issue de cette journée.

La seconde présentation a été réalisée par Pier-Alexandre Lemaire du Service

de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal. M. Lemaire a passé de nombreuses années au Centre international de la prévention de la criminalité (CIPC), notamment à titre de directeur des programmes. Il a également eu l'occasion de coordonner le RÉNAL de 2018 à 2020 en plus de travailler avec une multitude d'organismes montréalais. Lors de son allocution, M. Lemaire a rappelé l'importance de créer des espaces d'échange et de partage des connaissances à l'attention des intervenant·es issues de divers milieux.

L'animation de la journée était assurée par Khaoula El Khalil, conseillère en recherche au CPRMV.



Panel du matin : Regards croisés sur les cyberviolences

Pour amorcer la journée, trois spécialistes des cyberviolences ont pris la parole lors d'un panel intitulé «Regards croisés sur les cyberviolences» afin de partager leurs ressources et connaissances à l'assistance.

«Les cyberenquêtes et les interventions sur la cyberviolence dans les médias sociaux»

par **Maya Alieh**,
Sergente-Détective du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Le **module Cyberenquête**, première initiative de la sorte, a été créé en octobre 2017 en soutien aux opérations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). L'équipe cyberenquête est mobilisée lorsque des crimes reconnus dans le Code criminel canadien transitent par l'Internet et les réseaux sociaux. Le module, dirigé par un commandant et supervisé par la Sergente-Détective Maya Alieh, est composé d'une équipe hybride de 12 membres (policiers et citoyens) active en tout temps. Elle compte neuf agents-enquêteurs et agentes-enquêtrices, un agent de recherche (civil) et une conseillère en planification (civile) dont le travail consiste à élaborer les grandes directions stratégiques. La principale mission du module est de développer une expertise en matière de cybercriminalité, de suivre les tendances émergentes, de vulgariser et diffuser les connaissances liées aux cyberviolences en plus de soutenir les enquêtes du SPVM en lien avec les réseaux sociaux et Internet.

Le module répond à un besoin grandissant en matière de cyberviolences. Ces dernières se déploient sous plusieurs formes et ont des conséquences réelles et sévères tant sur le plan physique, mental, qu'émotionnel. Maya Alieh rappelle notamment qu'on ne retrouve pas explicitement le concept de «cyberviolences» dans le Code criminel, mais qu'il recoupe plusieurs infractions criminelles, dont :

- les crimes haineux, soit le fait de prononcer à répétition des propos dérogatoires à l'encontre d'autrui;
- les agressions sexuelles et les voies de fait qui débutent souvent en ligne puis se transposent dans la réalité;
- la profération de menaces, soit l'un des crimes les plus communs traités par le module de Cyberenquête;
- le harcèlement criminel, qui est particulièrement difficile à démontrer du fait que ce sont les victimes qui doivent porter le fardeau de la preuve; et
- l'intimidation.



En 2022, l'équipe a mené plus de 600 enquêtes liées à la cyberviolence sur un total de 1630 dossiers traités dans la même année, dont plus de 68 % concernaient les réseaux sociaux TikTok, Instagram, Snapchat, Facebook et YouTube. Le Module voit une augmentation de 20 à 30 % des cas chaque année en particulier ceux liés à des armes à feu. En effet, en 2018, le module n'a enregistré que trois dossiers en lien avec des jeunes exhibant une arme à feu sur Internet, alors que ce nombre a atteint 208 incidents en 2022. L'augmentation la plus importante a eu lieu durant la pandémie. D'ailleurs, 12 % des dossiers traités en matière de cyberenquête se sont retrouvés dans des dossiers sur les cyberviolences puisqu'ils concernaient des armes à feu. Maya Alieh explique ce phénomène en partie par la banalisation extrême des cyberviolences et le fait que les plateformes populaires appartiennent principalement à des compagnies basées aux États-Unis. De fait, le contrôle et l'accès aux armes à feu étant très différents aux États-Unis et au Canada, les enfants sont davantage exposés à ces images. Ce sont toutefois les demandes d'enquêtes en lien avec des vols qualifiés qui ont le plus augmenté, avec une hausse de presque 300 %. Le module reçoit de nombreuses demandes pour des objets tels que des PS4 volés et revendus sur des sites Internet et des plateformes comme Kijiji

En somme, la Sergente-Détective Maya Alieh invite la population à faire preuve de prudence sur les réseaux sociaux et à mieux s'informer en matière de cyberviolences afin d'être à même de reconnaître les différents phénomènes. Elle rappelle qu'il est toujours possible de rapporter les informations ou situations dont on serait témoin ou de porter plainte à la police. Pour ce faire, il est important d'adopter de bonnes pratiques telles que noter les identités des comptes fautifs, faire des captures d'écran des messages ou commentaires problématiques et les conserver dans un dossier. Côté prévention, il est primordial d'activer l'authentification à deux facteurs, de limiter la visibilité de nos profils et de retirer la géolocalisation de nos applications mobiles afin de réduire les risques d'être victime de cyberviolences.

« Les cyberintimidations en milieu scolaire »

par **Stéphane Villeneuve**,

Directeur du Programme en intégration du numérique en milieu scolaire pour la formation continue des enseignants au numérique du Québec, Université du Québec à Montréal (UQAM)

La présentation de Stéphane Villeneuve portait sur la cyberintimidation en milieu scolaire et provenait de différentes sources récentes, les données prépondérantes étant à considérer sous l'angle d'un contexte social qui s'est fortement transformé. Selon les faits présentés, les enfants canadiens expriment moins d'inquiétude sur la cyberintimidation que leurs homologues dans le monde, avec 44 % des enfants canadiens contre 59 % ailleurs. Les thématiques principales d'intimidation incluent l'apparence (34 %) et l'habillement (22 %), ainsi que les amis (19 %). Les parents canadiens sont également moins actifs que ceux des autres pays pour protéger leurs enfants, avec seulement 78 % qui agissent pour protéger leurs enfants contre 85 % dans le reste du monde (Cyberbullying Pulse Survey, 2022).

Les enfants canadiens ont moins tendance à chercher de l'aide lorsqu'ils et elles sont confrontés à une situation de cyberintimidation et en parlent moins à leurs amis (50 % contre 62 % dans le monde). Bien que les résultats du questionnaire sur la présence de la cyberintimidation en milieu scolaire à Montréal soient difficiles à obtenir, les réponses des enfants canadiens montrent que les exemples fréquents incluent : des messages haineux entre élèves sur les réseaux sociaux et les plateformes de classe telles que TEAMS, la diffusion d'images peu flatteuses d'autres élèves sur le web, la création de groupes ou de pages pour dénigrer d'autres élèves et l'utilisation du compte d'une autre personne pour envoyer des images ou des messages inappropriés. (Cyberbullying Pulse Survey, 2022).

En ce qui concerne les pratiques liées à la cyberintimidation, les ateliers menés en collaboration avec un éducateur ou une enseignante spécialisée, les capsules vidéo, l'utilisation d'un texte ou de la littérature jeunesse et les jeux sont quelques exemples de pratiques fréquemment mentionnées. Les changements observés incluent une plus grande prise de conscience chez les élèves, un sentiment d'implication plus fort, une diminution du nombre d'incidents, une plus grande sensibilité et un plus grand nombre de dénonciations (Cyberbullying Pulse Survey, 2022).

Stéphane Villeneuve a présenté le Programme provisoire Culture et citoyenneté québécoise, qui met l'accent sur l'importance de développer des connaissances critiques chez les élèves à propos du numérique et des relations bienveillantes. Les élèves sont encouragés à réfléchir aux différentes formes de connaissances disponibles dans l'espace numérique, à rechercher des informations fiables et à être attentifs et attentives aux sources des informations.

Les élèves sont également encouragés à réfléchir sur leur rapport avec le numérique, leurs usages et expériences et les enjeux de la sociabilité en ligne. Les jeunes sont entre autres, amenés à réfléchir à l'altruisme et aux pratiques de bienveillance qui peuvent s'appliquer à différents aspects de la vie, y compris les relations entre les générations, le soutien des personnes en perte d'autonomie, les animaux et l'environnement (Gouvernement du Québec).

Par ailleurs, Stéphane Villeneuve a souligné que la loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école oblige chaque établissement d'enseignement, public ou privé, à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Gouvernement du Québec, 2012). Selon une étude menée avec des collègues en 2017, M. Villeneuve a également indiqué que les enseignants sont aussi victimes de cyberintimidation. En effet, 60 % des enseignants du primaire ont rapporté avoir été intimidés par des parents alors que 60 % des enseignants du secondaire ont rapporté avoir été intimidés par leurs élèves (Villeneuve, 2021).

« Prévenir la cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes »

par **Dominique Gagné et Dave Poitras**,

conseiller et conseillère en prévention de la violence et en promotion de la sécurité à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

L'augmentation de l'utilisation des technologies par les jeunes pour développer et entretenir une relation amoureuse engendre de nouvelles opportunités pour perpétrer ou subir des comportements violents. On notera que les cyberviolences dans les relations amoureuses se définissent par l'utilisation des technologies pour contrôler, surveiller, harceler, agresser verbalement, isoler ou mettre de la pression sur les (ex)partenaires.

D'après une étude de Smith et al. Menée au Québec (2018), plus du tiers (35,8 %) des jeunes interrogés en ont vécu dans les 12 derniers mois précédant l'enquête et le tiers (33 %) en ont perpétré. Ce phénomène est de plus en plus étudié, mais sa prévention et les bonnes pratiques d'intervention qui y sont associées sont à ce jour encore peu explorées.

- ▶ Le **cybercontrôle** ou la **cybersurveillance** (par exemple, le fait de géolocaliser ou d'utiliser les mots de passe de sa ou son partenaire sans sa permission);
- ▶ Le **cyberharcèlement** (texter ou appeler à répétition sa ou son (ex)partenaire);
- ▶ La **cyberviolence psychologique et verbale** (par exemple, envoyer ou publier des commentaires offensants, menaçants ou humiliants sur les réseaux sociaux de sa ou son (ex)partenaire ou par courriel); et
- ▶ La **cyberviolence sexuelle** (mettre de la pression pour que sa ou son (ex) partenaire envoie des photos ou vidéos intimes ou encore menacer de partager ou de publier ces images via les réseaux sociaux).

Les cyberviolences s'inscrivent dans un continuum de la violence hors ligne. Elle comporte néanmoins certaines spécificités, telles que :

- › L'absence de limites temporelles, géographiques et physiques;
- › La rapidité et l'accessibilité des communications (propagation des rumeurs de façon exponentielle);
- › La durée plus longue écoulée entre les échanges lors d'une conversation (donne l'opportunité de ne pas répondre); et
- › L'absence d'indices émotionnels et physiques (la réaction de la personne visée par la violence n'est pas accessible).

L'INSPQ a réalisé un état des connaissances sur la prévention des cyberviolences dans les relations amoureuses des jeunes (CVRAJ) afin d'orienter les mesures de prévention pour agir en amont. Plus précisément, les objectifs de l'étude étaient de documenter les programmes ciblant spécifiquement la prévention de la CVRAJ et ayant fait l'objet d'une évaluation, de faire état de leur efficacité, ainsi que de proposer des pistes d'action pour améliorer la prévention de ce phénomène.

La recension de la littérature a permis d'identifier deux programmes ayant mesuré un effet sur les cyberviolences perpétrées : Brief ITP (interventions brèves en milieu scolaire) et Real Talk Intervention (interventions brèves personnalisées et individuelles).

Plusieurs programmes n'ont pas observé d'effets sur les cyberviolences vécues et perpétrées, mais sur d'autres types de violences associées au contexte amoureux : violence sexuelle, violence physique grave ou intimidation. Les études montrent également un effet sur des facteurs de risques associés à la CVRAJ (comportements agressifs envers les pairs, attitudes sexistes et acceptation des croyances associées aux mythes romantiques) et des facteurs de protection (estime de soi, capacité à réguler ses émotions).

Différents constats, desquels découlent une piste d'action visant à améliorer la prévention de la CVRAJ, ont été tirés de ces études :

- › La prévention de la CVRAJ s'inscrit dans des programmes généraux de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. Les cyberviolences s'inscrivent dans la continuité de la violence hors ligne, ces programmes ont une réelle incidence sur le comportement en ligne des jeunes. Néanmoins, il serait pertinent de développer et d'évaluer des programmes spécifiquement dédiés à la prévention des cyberviolences;
- › Les programmes évalués ciblent uniquement les jeunes, au niveau de leurs comportements et attitudes individuels. Il serait toutefois pertinent d'intégrer les milieux de vie (école, famille) au sein même des stratégies de prévention;
- › Les intervenant·es sont issues de professions diverses et reçoivent une formation variée. Il serait également pertinent de mobiliser davantage des élèves en tant qu'intervenant·es au sein des programmes de prévention;
- › L'acquisition de connaissances (mieux identifier la cyberviolence, parfois insidieuse) est la méthode d'intervention la plus mobilisée par les programmes. Or, le développement d'habiletés (par exemple : connaître et comprendre les étapes pour sortir d'une relation dans laquelle on ne se sent pas bien, apprendre à gérer ses émotions) est essentiel pour que l'intégration des connaissances soient durables.

Publications à lire :

Poitras, D., Lachapelle, M., Roy, M.P., Gagné, D. (2022). La cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes : synthèse de connaissances sur l'efficacité des programmes de prévention. Disponible en ligne : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3226-cyberviolence-relations-amoureuses-jeunes.pdf>

Lafores, J., Poitras, D. (2020). Rapport d'analyse des décès liés à la violence conjugale au Québec entre 2008-2018. Disponible en ligne : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2766_decès_violence-conjugale.pdf

La trousse média sur la violence conjugale : <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/accueil>

Séance de discussions

« Braindates »

Les participant·es ont également eu la possibilité de se joindre à des groupes de discussion sur des sujets généraux liés aux problématiques des cyberviolences, ainsi qu'à des « braindates » informelles pour favoriser les échanges et l'apprentissage mutuel. La plateforme Braindate a été mise à leur disposition pour faciliter la recherche de sujets d'intérêt, partager leurs idées et inviter d'autres personnes à participer aux discussions en petits groupes ou en tête-à-tête.

Le colloque a attiré un total de 150 personnes, dont 60 (40 %) étaient connectées en ligne. Parmi elles, 68 (94 %) ont assisté à au moins une « braindate », tandis que 53 (74 %) ont assisté à au moins deux de ces rencontres informelles. Au total, 21 sujets ont été créés sur la plateforme Braindate, dont 19 ont été discutés en groupe et deux en tête-à-tête.

Les sujets de discussion abordés le matin portaient sur l'influence que peut avoir un conflit en ligne sur la vie hors ligne et vice versa, les cyberviolences dans les relations amoureuses des jeunes, les innovations pour prévenir les cyberviolences et leurs conséquences en 2023, ainsi que la montée de l'extrême droite en ligne et ses conséquences sur le vivre-ensemble à Montréal.

Les sujets discutés en après-midi incluaient : les facteurs de risques et de protection liés à nos comportements en ligne, les moyens pour lutter contre les cyberviolences et aider les victimes, les liens entre les médias sociaux et la violence armée, comment prévenir la radicalisation, les outils pour prévenir la haine en ligne, ainsi que la manosphère et la haine des femmes en ligne.

Sur le sujet de la manosphère et de la haine en ligne, les participant·es ont échangé sur les enjeux potentiels de santé mentale chez les individus associés à ce mouvement, les liens avec l'extrême droite ainsi que la prévention de la misogynie en ligne.

Des témoignages ont été recueillis sur l'impact des « braindates » sur la communauté, soulignant que c'était un excellent moyen d'accéder aux gens de terrain, que cette expérience était pertinente pour les travaux menés et que les échanges en petits groupes étaient intimes et propices aux discussions approfondies.

Dans l'ensemble, cette formule de rencontres informelles a été un succès et sera répétée dans l'avenir. Vous pouvez également visionner la vidéo promotionnelle du 3e colloque du Réseau d'échange et de soutien aux actions locales disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=OAPEcdO4Zg4>.

Ateliers en après-midi

Au cours de l'après-midi, les participant·es ont pu assister à quatre ateliers concomitants organisés par quatre organismes. Deux plages horaires étaient offertes afin de donner la possibilité au public d'assister à deux ateliers de leur choix.

« Se connecter à l'égalité, agir pour un partage plus égalitaire du cyberspace »

offert par **Léna Gauthier-Parquette**,
agente de soutien au programme d'éducation à la sexualité de L'Anonyme

L'Anonyme est un organisme communautaire qui existe depuis 1989. Il dispose d'une unité mobile (intervention en proximité de nuit), d'un site de consommation supervisée mobile, d'un programme d'éducation sexuelle, d'un programme en sécurité urbaine des personnes, de collectivités et de communautés de pratiques, ainsi que d'un programme de logements à haut seuil d'acceptabilité.

Sa mission est de promouvoir des comportements sécuritaires, des relations égalitaires, et de prévenir la transmission d'ITSS à travers une approche humanitaire de proximité.

La présentation de Léna Gauthier-Parquette a porté sur le projet « Se connecter à l'égalité » (2019-2021), financé par le Secrétariat à la condition féminine. Il a été lancé dans un contexte où les études soulignent que les stéréotypes de genre sont bien ancrés (sphères publique, privée et virtuelle), ayant pour conséquence des attitudes discriminatoires, du sexisme, du harcèlement et de l'intimidation. Or, L'Anonyme a remarqué qu'il n'existait pas ou peu de données sur la prévalence de ces problématiques en ligne au Québec. Le contexte de la pandémie lié à la surutilisation des écrans en 2020 (post #MeToo) a propulsé le projet.


L'Anonyme a effectué un sondage auprès d'un échantillon de 483 jeunes de 12 à 25 ans à propos de la cyberintimidation liée au genre ou à l'orientation sexuelle. Les résultats montrent, entre autres, que presque les 2/3 des jeunes déclarent avoir subi une forme de cyberviolences dans les 12 derniers mois, avec une surreprésentation des jeunes appartenant à la communauté LGBTQIA+; que la tranche d'âge la plus touchée par les cyberviolences est 15-17 ans; que 74,3 % des jeunes interrogés ont mentionné connaître une personne qui a été confrontée à de la violence en ligne.

L'étude a donné lieu :

- à un rapport écrit;
- à un article scientifique;
- à une participation à un congrès;
- à des capsules vidéo pour sensibiliser le grand public;
- à des ateliers donnés au sein des milieux (sujets abordés : l'égalité en société, les dynamiques de pouvoir, le sexisme dans les espaces publics « réels » et virtuels);
- à des discussions sur diverses plateformes en ligne, notamment Twitch.

L'objectif, en élargissant les modes de diffusion, était de toucher le plus de monde possible, notamment les jeunes qui utilisent Twitch pour des échanges informels, et d'offrir la possibilité au public de commenter en direct la discussion. Les échanges ont eu lieu entre Léna Gauthier-Parquette, des influenceurs et des influenceuses (ou « streamers et streameuses ») qui avaient un intérêt à discuter de sexisme en ligne avec leur communauté. Les discussions sont disponibles pour visionnement (voir l'appendice A à la page 13)

L'atelier a donné lieu à des discussions, notamment à propos de la sensibilisation via des réseaux comme Twitch, une méthode qui sort de l'ordinaire et qui nous a donné matière à échanger. Pour que la prévention ait une réelle incidence, il semble essentiel de viser des espaces sur lesquels se « (re)trouvent » les jeunes, et où les cyberviolences ont effectivement lieu. Les espaces de socialisation virtuelle occupent une grande place dans la vie des jeunes, et L'Anonyme privilégie une approche de réduction des risques. Comme c'est le cas pour les thèmes liés à la sexualité ou à la consommation, il semble plus judicieux d'accompagner, d'outiller les utilisateurs et les utilisatrices afin de créer un dialogue avec les jeunes plutôt que de leur interdire l'accès à certaines plateformes et de les infantiliser. Durant l'atelier, l'auditoire a souligné la vitesse de l'évolution des réseaux, à laquelle les intervenant·es s'adaptent parfois difficilement. Dans ce contexte, il serait pertinent d'envisager les jeunes comme des spécialistes qui peuvent nous apprendre et nous aider à « être à la page ».



La question de la modération des commentaires sur Twitch a également été discutée. Comment prévenir les débordements? Devrait-on exclure les «trolls», les personnes qui émettent des commentaires haineux? Ou bien dialoguer avec elles? Léna Gauthier-Parquette a conseillé aux intervenant·es de communiquer en amont avec le streamer ou la streameuse afin de convenir d'une façon de faire, puisque souvent, leur communauté effectue la modération des commentaires. On peut aussi opter pour la présence d'autres intervenant·es qui modèrent et répondent aux commentaires en direct.

De plus, l'auditoire a discuté de la neutralité des organismes qui pourrait être mise à mal du fait des orientations politiques de certains streamers et certaines streameuses, par exemple. Mme Gauthier-Parquette a souligné à nouveau l'importance de choisir la personne à laquelle on s'adresse en regardant, par exemple, des vidéos avant la rencontre afin de connaître les sensibilités et de discuter avec en amont pour préparer l'échange.

Les points à retenir de cet atelier sont les suivants :

- › S'informer sur les plateformes utilisées par la population ciblée;
- › Ne pas seulement adapter le contenu au contexte virtuel : construire le contenu en fonction de la plateforme utilisée;
- › Sonder les besoins et l'utilisation que les personnes ciblées font des différentes plateformes;
- › Offrir des activités interactives, des outils adaptés en fonction de l'âge du public notamment (les réseaux sociaux de L'Anonyme sont principalement à destination de partenaires, mais les capsules vidéo humoristiques sont utilisées comme leviers de discussion pendant les ateliers de sensibilisation avec les jeunes);
- › S'allier avec des personnes qui utilisent et maîtrisent la plateforme;
- › Questionner les angles morts et les préjugés.

Entre 2023 et 2025, un second volet de ce projet sera déployé, avec un sondage sur le vécu des expériences de violence sexiste auprès de jeunes entre 12 et 25 ans, des ateliers auprès d'un public entre 12 et 40 ans sur le sexisme (milieux communautaires, écoles), des discussions sur des plateformes (Twitch, Instagram, TikTok) ainsi que des kiosques de sensibilisation.

« La Cyber hygiène »

par **Akim Laniel-Lanani**,

co-fondateur et directeur des opérations de la Clinique de cyber-criminologie, École de criminologie de l'Université de Montréal

La clinique de cyber-criminologie consiste à mobiliser des étudiant·es passionné·es par la cybercriminalité afin de sensibiliser la population aux enjeux de cybercriminalité ainsi que d'améliorer la coordination entre les différentes ressources et organisations de sensibilisation et d'aide aux victimes.


Plusieurs services sont offerts par la clinique :

- › Des ateliers et des formations (offerts gratuitement aux OBNL);
- › Une plateforme «Fraude-Alerte» (pour les témoins ou victimes d'intimidation);
- › Un accompagnement personnalisé;
- › Offert pour les cas de : cyberfraude, cyber hygiène, vol d'identité;
- › Mais non offert pour les cas de : cyberintimidation, piratage informatique, sextorsion (des conseils et de l'information sont offerts).

L'objectif est d'outiller les personnes qui interviennent auprès des jeunes quant à l'usage sécuritaire et sain d'Internet. Par exemple, la Clinique permet de s'informer sur les réseaux sociaux (communautés de partage et création de contenu) utilisés selon les tranches d'âge.

Akim Laniel-Lanani a présenté différentes menaces sur le web :

- › **Cybermenaces**
 - › Directes/privées/directement envoyées à la cible
 - › Indirectes/diffamations/publiques
- › **Cyberharcèlement**
 - › Utilisation répétée pour harceler ou intimider une personne
- › **Cybermenace physique**
 - › Accès aux appareils et aux comptes de façon non autorisée
 - › Avec le partage d'information et de mot de passe
- › **Cybermenaces numériques**
 - › Piratage informatique
 - › Hameçonnage
 - › Logiciels et applications
 - › «Stalkerware» (logiciels espions qui surveillent)
 - › Logiciels bienveillants au potentiel malveillant
 - › «Spoofing» (attaque par usurpation d'identité)/mystification (stratégie à laquelle ont recours les cybercriminels pour masquer leurs activités malveillantes), «deepfake» (créer ou voler des identités)
 - › Violences interpersonnelles
 - › Sextorsion
 - › Violence amoureuse chez les jeunes



Akim Laniel-Lanani a proposé diverses bonnes pratiques de cyber hygiène et de cyber défense :

- › Directes/privées/directement envoyées à la cible;
- › Sécuriser ses comptes;
- › Assurer la confidentialité des renseignements;
- › Passer à l'authentification multifactorielle;
- › Disposer de mots de passe complexes;
- › Utiliser un gestionnaire de mots de passe.

Cet atelier a suscité de nombreuses réactions et sensibilisé l'auditoire à l'ampleur des enjeux de cybercriminalité.

«Prévenir et agir contre la haine en ligne»,

par **Jeanne Plisson** et **Sarah Grenier**

du *Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence*

L'atelier a débuté par une présentation des conférencières, de la mission et de l'approche du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV). Le CPRMV a pour mission de prévenir la radicalisation menant à la violence et les comportements à caractère haineux par l'éducation, la mobilisation et l'accompagnement de la population de Montréal et de l'ensemble du Québec. Il déploie une approche communautaire orientée vers l'accessibilité pour tous et pour toutes, concertée avec les partenaires de tous les milieux et ancrée dans une expertise à la fois scientifique et pratique, et ce, afin d'agir en amont des situations de radicalisation menant à la violence.

Une question a été posée à l'assistance : «Qu'est-ce que la haine selon vous?»

- › Stigmatisation visant des catégories et des critères objectifs ou subjectifs (identitaire, de genre, sexe);
- › Fruit de stéréotype;
- › Manifestation verbale ou gestuelle;
- › Émotion qui est étalée dans le temps et qui se pense justifiée intellectuellement;
- › Fruit d'un processus.

La suite de la présentation s'est appuyée sur la publication suivante : Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (2021, décembre). Les actes à caractère haineux au Québec : Un état des lieux. *En ligne* <https://info-radical.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-CPRMV-dec2021-25.pdf>

Un point définitionnel a été proposé. Les actes à caractère haineux (ACH) regroupent :

Les crimes haineux

Un **crime haineux** est un **acte criminel** motivé par des préjugés ou de la haine à l'égard d'une personne ou d'un groupe, en raison de facteurs tels que : la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, ou la déficience mentale ou physique. L'article 718.2 a) (i) du Code criminel prévoit une détermination de peine plus grave pour les infractions criminelles motivées par la haine.

Les incidents haineux

Un **incident à caractère haineux désigne** tout **acte non criminel** qui affecte le sentiment de sécurité d'une personne ou d'un groupe identifiable de personnes, et qui, compte tenu du contexte, est perçu comme un geste ciblé, visant la personne ou le groupe du fait, notamment, de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de sa langue, de sa couleur, de sa religion, de son sexe, de son âge, de son orientation sexuelle, de son identité ou expression de genre, ou d'une incapacité physique ou mentale.

Quelques éléments centraux du rapport ont été présentés :

- › Le nombre d'ACH est plus important en ligne que hors ligne;
- › Les motifs prédominants sont : la religion, la couleur de peau, l'orientation sexuelle;
- › Les ACH en ligne sont perçus comme plus graves que les autres;
- › Les études démontrent un sous-signalement (anonymat, peur de représailles, méconnaissance des ACH);
- › Le cyberespace est un espace en constante évolution.

Les outils du CPRMV pour pallier les défis et enjeux :



L'**accompagnement communautaire** offre un espace d'écoute et d'échange aux personnes confrontées aux enjeux liés à la radicalisation (professionnel·les, proches et personnes en parcours de radicalisation). Il constitue un espace sécuritaire, gratuit, sans jugement qui s'adapte aux besoins, motifs de haine reconnus dans le cadre juridique canadien; répertoire des signes et symboles qu'ils pourraient rencontrer dans l'espace public.

Le CPRMV offre des **formations gratuites et adaptées aux réalités de chaque milieu** : <https://info-radical.org/fr/prevention/presentations-et-conferences/>



La campagne «**Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends!**» du CPRMV1 se décline sous forme d'ateliers de sensibilisation pour ouvrir le dialogue et amener les jeunes à partager leurs ressentis sur les enjeux liés à la prévention de la radicalisation menant à la violence, qui sont offerts notamment en milieu scolaire. Cette campagne ne cherche pas à convaincre d'abandonner une idéologie ni à délégitimer certains groupes extrémistes quels qu'ils soient. Elle s'intéresse au contraire aux différentes attitudes qui peuvent conduire à la radicalisation violente : les convictions idéologiques inébranlables, l'entêtement doctrinal sans remise en cause, l'isolement cognitif, ou encore l'intolérance face aux idées, aux valeurs ou aux croyances différentes des nôtres. Le guide pédagogique «Et si j'avais tort?», disponible en ligne, est destiné aux enseignants, aux enseignantes, aux intervenants, aux intervenantes, aux animateurs et aux animatrices impliquées auprès des jeunes. Le document vise à faciliter et à encadrer l'organisation des activités dans leurs milieux afin de permettre aux participants et aux participantes de progresser dans un processus de découverte de soi, des autres et du monde qui les entoure.

Le **Petit guide illustré de la haine au Québec**, lancé par le CPRMV en 2021, propose de classer les signes et symboles haineux en contexte québécois afin que tous les citoyens et les citoyennes puissent : les reconnaître visuellement; comprendre leur signification, leur message et leur référence; savoir les associer aux différentes postures idéologiques sous-jacentes; comprendre et départager les motifs de haine reconnus dans le cadre juridique canadien; répertoire des signes et symboles qu'ils pourraient rencontrer dans l'espace public.

«Comprendre et agir pour devenir +Fort Ensemble»

par **Isabelle Ouellet-Morin**,

professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal

L'initiative de «+Fort Ensemble» part du constat qu'il existe peu d'outils à destination des victimes d'intimidation. Pourtant, un enfant sur cinq est victime d'intimidation, avec une plus grande prévalence de l'intimidation «traditionnelle» par rapport à la cyberintimidation.

L'intimidation recoupe différentes réalités :

- › Exposition répétée et prolongée à un comportement néfaste;
- › Intention de nuire de l'intimidateur ou de l'intimidatrice;
- › Déséquilibre du pouvoir entre l'intimidateur ou l'intimidatrice et la victime;
- › Sentiment de détresse.

Remarque : La notion « d'intention de nuire » est actuellement en questionnement, car considérée comme rigide, notamment dans le cadre de la cyberintimidation, qui rend compte des tendances au « following » sans véritable intention autre que l'appartenance à un groupe.

Question de responsabilité face à l'intimidation :

Toute situation d'intimidation ou de violence prenant place dans l'environnement scolaire et durant les périodes de fréquentation scolaire répond automatiquement de la responsabilité des professionnel·les du milieu. Il est de leur responsabilité d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves, mais aussi de soutenir l'apprentissage de compétences sociales positives.

Problèmes et questionnements :

- › La cyberintimidation, lorsqu'elle prend place en dehors du milieu scolaire, risque-t-elle d'avoir un incident sur le milieu scolaire (poursuite des comportements agressifs à l'école, incidence sur la cohésion de classe, l'apprentissage et la sécurité)? Quelles responsabilités le milieu scolaire endosse-t-il dans l'encadrement et le suivi de l'intimidation?
- › À quel point les enseignant·es et les intervenant·es connaissent les dynamiques sociales qui prennent place entre les jeunes en milieu scolaire?
- › Quelles sont les limites à l'intervention en cas de conflits? (Se positionner entre une logique d'intervention pour contrer l'intimidation, et une démarche de promotion du développement des capacités de gestion autonome des conflits et divergences chez les jeunes.)

Remarque : parfois, les adultes du milieu scolaire peuvent « tasser » les témoins (exemple : « mêle-toi de tes affaires, ça ne te regarde pas »), ce qui déconstruit les efforts de développement des attitudes à adopter face à l'intimidation. Ce problème est particulièrement récurrent dans le milieu primaire, où les jeunes peuvent submerger les enseignants et les enseignantes d'informations peu significatives, ralentissant l'identification de comportements intimidateurs plus graves.



Lutter contre l'intimidation

Les comportements d'identification et de lutte contre l'intimidation doivent se pratiquer dans le cyberspace afin de renforcer l'intervention individuelle, qu'elle prenne place en milieu scolaire ou à l'extérieur. Il est alors important d'offrir des outils d'apprentissage permettant le développement de gestes réflexes à adopter en cas d'exposition à des comportements intimidateurs.

Afin d'y parvenir, il incombe de :

- › Développer le code de vie et les bons comportements chez les jeunes et les adultes;
- › User des ressources existantes pour soutenir et former les adultes des milieux scolaires;
- › Encourager la dénonciation des comportements négatifs sans culpabiliser l'élève à l'origine du comportement;
- › Pousser les jeunes à manifester leur désaccord, de demander à la personne d'arrêter son comportement problématique, d'aider les victimes et de rapporter la situation à un adulte.

Remarque : dans 58 % des cas, l'intervention d'un-e élève qui a été témoin d'une situation d'intimidation permet de mettre fin à celle-ci en moins de 10 minutes. Pourtant, nombre de jeunes hésitent encore à passer à l'acte et à défendre leurs camarades par crainte de retomber sur eux-mêmes de la part des intimidateurs ou des intimidatrices.

On identifie ainsi une série de besoins spécifiques au cas de l'intimidation qui s'adressent tant à la jeunesse qu'aux adultes :

- › Redonner du contrôle;
- › Favoriser l'anonymat et l'autonomie;
- › Briser le silence;
- › Renforcer le sentiment d'auto-efficacité

Remarque : 70 % des enseignant-es n'ont pas reçu de formation universitaire ou continue en lien avec l'intimidation, et 55 % des enseignant-es ayant reçu une formation ne se sentent pas compétent-es pour intervenir

Pistes de solution



Application mobile

+Fort, version 2.0

- › Elle s'adresse aux jeunes de 12 à 16 ans;
- › Elle est un outil à la portée de la majorité des jeunes, puisque 50 % des jeunes semblent disposer d'un cellulaire intelligent en secondaire 2 et 85 % en secondaire 5;
- › Elle regroupe une panoplie d'outils de communication et d'information sur l'intimidation adaptés à la compréhension des jeunes;
- › Elle offre du soutien dans les choix de stratégies d'action face à l'intimidation;
- › Elle opère sous la forme d'un journal personnel, permettant de partager et de comprendre les expériences de façon intime et anonyme via des évaluations quotidiennes;
- › Son contenu peut être partagé par les jeunes aux adultes de leur choix, favorisant la compréhension mutuelle des enjeux dans la situation d'intimidation.



Formation

Fort Ensemble

(en cours de développement) :

- › Offre une formation interactive pour les acteurs et les actrices du milieu scolaire dans leurs interventions auprès des victimes;
- › S'articule autour de cinq modules : définition de l'intimidation; rôles et responsabilités des acteurs; quoi faire en situation d'intimidation; collaboration avec les parents; prévenir l'intimidation.

APPENDICE A

Liens des ateliers interactifs en ligne réalisés dans le cadre du projet
Se connecter à l'égalité

9 juillet 2020 – epicjoystick et dominiquebabang
<https://www.twitch.tv/videos/675663251>

7 octobre 2020 – missharvey
<https://www.facebook.com/lanonymemobile/posts/1589287694565000>

20 mai 2021 – Chloe_Fitgamer
<https://www.twitch.tv/videos/10296028544>

24 novembre 2021 – madamezoum
<https://www.twitch.tv/videos/1219550390>

29 novembre 2021 – mimicozy
<https://www.twitch.tv/videos/1219316545>



